

L'agriculture albanaise et ses possibilités de développement dans le cadre du Pacte de Stabilité

Beka I.

in

Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.).

L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28

2001

pages 127-138

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI020097>

To cite this article / Pour citer cet article

Beka I. L'agriculture albanaise et ses possibilités de développement dans le cadre du Pacte de Stabilité. In : Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.). *L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales*. Montpellier : CIHEAM, 2001. p. 127-138 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

L'agriculture albanaise et ses possibilités de développement dans le cadre du Pacte de Stabilité

Ismail Beka
GTZ (Albanie)

I – L'intégration euroatlantique et le contexte régional de développement

Après la transformation du système social en 1990, la société albanaise, ainsi que celle des autres pays du "camp socialiste", a manifesté sa volonté de s'intégrer aux structures européennes et euroatlantiques¹ en s'assurant de l'important appui financier et technique de la communauté internationale.

A la fin de la guerre du Kosovo (été 1999), un Pacte de Stabilité pour les pays de l'Europe du Sud-Est (Albanie, Macédoine, Yougoslavie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Bulgarie et Roumanie), a été établi lors d'une Conférence à Cologne, le 10 juin 1999. Les pays de la région ont confirmé leur volonté de collaborer avec la communauté internationale afin de rédiger et d'appliquer une stratégie commune pour la stabilisation et le développement de la région. Ils se sont aussi engagés à coopérer avec les principaux donateurs pour la mise en place de cette stratégie. Ce Pacte de Stabilité a été considéré comme le principal moyen d'aboutir à la démocratisation et au développement économique de la région.

Parallèlement à la reconstruction du Kosovo, ce pacte doit maintenir la stabilité dans toute la région, aider au développement économique, afin d'améliorer le niveau de vie, et au développement politique, afin d'arriver à une démocratie, identique à celle des autres pays européens. De nombreux projets d'infrastructure ainsi que des accords encourageant le libre échange entre les pays de la région ont été proposés ou sont en cours de mise en œuvre.

Ce nouveau pacte devrait, très certainement, avoir une influence directe sur le développement agricole et le commerce des produits agroalimentaires entre pays de la région. La place de l'agriculture et les possibilités qu'elle offre au niveau régional, ainsi que les possibilités de donner la priorité aux produits ayant des avantages comparatifs dans la région constitueraient les principaux objectifs des études sur les politiques agricoles en Albanie.

Le but de cet article est de présenter quelques caractéristiques générales du développement de l'agriculture albanaise ces dernières années en la comparant à celle des autres pays de la région.

II – La situation macroéconomique

Depuis le mois de juillet 1997, à la suite des destructions entraînées par la crise des pyramides en Albanie, la stabilité macroéconomique nationale revient et un programme de stabilité, rédigé en collaboration avec la communauté internationale (UE et autres institutions financières internationales dirigées par le FMI), a été mis en œuvre.

L'assistance financière et technique offerte à l'Albanie par les autres donateurs est destinée à appuyer ce programme. Le PNB est caractérisé en 1997 par une baisse de 7 % et en 1998 par une hausse de 8 %.

En mars 1999, l'inflation atteint 2 % et redescend à environ 0,5 % à la fin de l'année (moyenne annuelle 1,5 %). Pendant le printemps et l'été 1998, malgré les problèmes entraînés par l'afflux de réfugiés kosovars en Albanie, le gouvernement a réussi à maintenir les fondamentaux macro-économiques. Grâce à l'appui financier de la communauté internationale, les estimations prévoient une hausse du PNB de 8 % en 1999. L'Albanie reste cependant le pays avec le niveau de développement le plus bas en Europe (environ 830 US\$ par personne par an).

III – Les principales caractéristiques de développement du secteur agricole en Albanie

En Albanie, l'économie rurale reste prédominante avec 54 % du PNB provenant de l'agriculture (totalement privatisée), 21 % des services, 13 % de la construction et 12 % de l'industrie. Actuellement, plus de 50 % de la population continue de vivre dans les zones rurales où les activités agricoles représentent la principale source d'emploi. Selon les chiffres officiels de l'emploi, environ 750 000 personnes sont employées dans le secteur agricole privé, soit 60 % de l'emploi en Albanie. La production alimentaire locale couvre environ 70 % des besoins alimentaires du pays ; cependant, la valeur des produits alimentaires transformés importés est encore très élevée.

Le secteur agricole, après avoir été sensiblement affaibli pendant la période 1991-1992, a connu une amélioration après 1993, grâce à la privatisation de la terre agricole. Ainsi, depuis le début de la transition, la croissance agricole annuelle varie entre 3 et 10 %. La privatisation des terres agricoles et autres biens des ex-coopératives et des fermes d'état a été accompagnée par la privatisation de l'industrie de transformation. Dans ce contexte, les petites et moyennes entreprises de transformation agroalimentaire ont toutes été privatisées. Actuellement, seules huit grandes entreprises d'agroalimentaire appartenant à l'Etat n'ont pas encore été privatisées ; leurs biens sont actuellement en vente. Plus de 95 % de la production de l'industrie alimentaire et de la pêche est ainsi assurée par le secteur privé.

Toutes les crises qui ont touché l'Albanie – la faillite des pyramides fin 1996, les crises politiques de 1997 et 1998 ainsi que la crise kosovare de 1999 – ont abouti à des destructions et ont conduit à la baisse des taux de croissance de l'agriculture et du secteur agroalimentaire. Il est donc important de souligner que seul le secteur agricole privé a gardé, entre 1996 et 1997, le même niveau de production que les années précédentes. Par ailleurs, ce secteur a connu de 1998 à 1999 une croissance annuelle de 5 à 6 %.

L'agriculture est toujours tournée vers l'auto-consommation en raison de la petite taille des fermes. Ainsi, seulement 20 à 30 % de la production végétale et animale est vendue et 70 % des revenus du ménage sont assurés par la vente des produits de l'élevage.

Les prix des produits agroalimentaires ont augmenté pendant la crise de 1997 à cause de la dévaluation du lek par rapport aux devises étrangères. Le niveau des prix au marché n'a pas baissé après la crise, malgré le contrôle de l'inflation et un taux de change stable.

En général, la disponibilité d'intrants agricoles et, en particulier, des systèmes de distribution s'est améliorée et l'approvisionnement en intrants importés a augmenté. La qualité des semences reste cependant toujours problématique et le niveau d'utilisation des intrants agricoles faible à cause de leurs prix élevés et du manque de crédits en agriculture.

La mécanisation de l'agriculture se révèle difficile pour les exploitants agricoles. Malgré les importations de tracteurs et de moissonneuses-batteuses (de 1992 à 1996), le niveau de mécanisation reste très bas. Les propriétaires de machines agricoles offrent leurs services (labour, ensemencement, récolte, battage, transport) aux exploitants à des tarifs très élevés. Les exploitants agricoles continuent donc d'utiliser très largement la traction animale et le travail manuel.

La transformation, faite dans de petites usines, et la vente de produits agricoles sont encore peu développées. La production à grande échelle d'œufs augmente en permanence, bien que les investissements dans l'industrie de transformation agroalimentaire croissent très faiblement, à cause du manque de crédits bancaires pour les investisseurs albanais et l'absence d'investisseurs étrangers dans le pays. L'insuffisance de stocks de produits agricoles et la concurrence déloyale des marchandises importées à faible prix et de qualité discutable, empêchent le développement de l'industrie de transformation agroalimentaire.

Il existe un potentiel considérable pour l'accroissement de la production et, en particulier, la commercialisation des produits agricoles et alimentaires, y compris la pêche. En effet, le ravitaillement du marché en produits albanais est le principal défi à relever ; une augmentation des exportations constitue l'étape suivante. Les produits agricoles occupent environ 10 % des exportations albanaises, alors que les importations alimentaires occupent 30 % des importations. En valeur absolue, les importations alimentaires sont 10 fois supérieures aux exportations.

Actuellement, le potentiel exportateur de l'Albanie en produits agricoles est limité pour les raisons suivantes :

- l'inexistence de structures de marché (stockage, transformation, emballage des produits) ;
- de faibles normes en ce qui concerne le contrôle alimentaire, y compris le contrôle vétérinaire ;
- la très petite taille des fermes agricoles (la dimension moyenne est de 1-1,4 ha) ;
- des problèmes concernant le marché foncier.

Grâce à un accord conclu avec l'Union européenne (UE), l'Albanie bénéficie d'un régime d'échange propre pour exporter dans les pays de l'Union européenne ainsi que d'avantages préférentiels dans le cadre du SPG (système de préférence généralisé des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce - OMC). Ces accords ont permis à l'Albanie de réduire l'impact des barrières commerciales sur ses exportations agricoles.

Il a été demandé au gouvernement albanais d'appliquer une politique de libre échange pour les produits agricoles (dans le cadre des accords avec l'OMC, l'UE et la collaboration des pays du Pacte de Stabilité). L'analyse de l'impact d'une politique libérale sur le secteur agricole n'est pas l'objet de cette contribution ; notons simplement que l'Albanie a sans doute mené la politique la plus ouverte des pays de la région. La faiblesse des ressources budgétaires du pays et les recommandations des institutions financières internationales ont été déterminantes dans le choix de cette politique.

IV – Le développement économique et agricole des pays de l'Europe du Sud-Est

1. La situation générale dans la région

Les pays d'Europe du Sud-Est, par comparaison avec l'UE ont une population d'environ 55 millions d'habitants (soit 15 % de la population européenne). Ils ont, ensemble, un PNB d'environ 50 milliards US\$ (0,7 % du PNB de l'UE). Le niveau moyen des revenus est d'environ 1 800 US\$ par habitant par an, c'est-à-dire 10 à 15 % de celui de l'Europe.

Tableau 1. Indicateurs de base des pays d'Europe du Sud-Est

	Albanie	Bosnie	FYROM	Serbie	Monténégro	Kosovo	Bulgarie	Croatie	Roumanie	Slovénie
Population (millions)	3,36	3,48	2,02	11,21	0,68	2,20	8,19	4,68	22,33	1,97
PNB (\$ milliard)	2,90	7,10	3,60	16,20	pd	pd	13,40	21,00	41,30	17,90
PNB / hab. (\$ 000)	0,85	2,03	1,80	1,45	pd	0,50	1,64	4,50	1,85	9,10

Source : OCDE: *Agricultural Policies in Emerging and Transition Economies, 1999* ; World Bank: *Entering the 21st Century, World Development Report 1999 / 2000* ; USA Government: *The World Factbook, 1999*.

La population des pays de la région est peu importante ; seuls trois pays dépassent les cinq millions d'habitants (Roumanie, Serbie et Bulgarie) ; 39 % de la population habite en Roumanie et en Bulgarie. Le niveau de développement le plus élevé se trouve en Slovénie et en Croatie, puis en Bulgarie et en Roumanie. L'Albanie connaît le niveau le plus bas avec environ 850 US\$ par habitant. Soulignons les grandes différences entre les pays de l'ex-Yougoslavie : le revenu par habitant en Slovénie est 10 fois supérieur à celui du Kosovo, 4-5 fois supérieur à celui de Macédoine, du Monténégro et de Bosnie et 2 fois supérieur à celui en Serbie (1988).

Au cours de ces dix dernières années, la région a été marquée par des guerres nationales d'indépendance. A l'issue de ces guerres, plusieurs ex-républiques (ou districts) yougoslaves sont devenues des Etats indépendants, alors que d'autres comme le Kosovo et le Monténégro tentent de le devenir. Le maintien d'un "statu quo territorial", obtenu au moyen de guerres et d'efforts de démocratisation et de coexistence des différentes nationalités, a nécessité la présence de troupes de l'OTAN et l'intervention directe des structures des Nations Unies, en Bosnie- Herzégovine depuis 1995 et au Kosovo depuis 1999. Les troupes de l'OTAN ont bombardé, en 1999, les territoires de la Serbie.

2. Le Pacte de Stabilité et les possibilités de développement dans la région

Le Pacte de Stabilité, mis en œuvre à la fin de la guerre au Kosovo, constitue l'une des initiatives les plus importantes et témoigne de l'engagement de la communauté internationale et des principaux donateurs dans la région. En outre le processus d'association des pays d'Europe de l'Est (dont la Slovénie, la Bulgarie et la Roumanie font partie), l'Union européenne a entamé un processus de négociation "Accord de stabilisation et d'association" avec cinq autres pays de la région (Albanie, Macédoine, Croatie, Bosnie-Herzégovine et le reste de la Yougoslavie).

Il est clair pour les pays et les politiques de cette région que le processus sera long et très difficile. Il est important que chaque pays participe et remplisse les engagements politiques dans le cadre des projets et des initiatives interrégionales et de démocratisation.

3. Place de l'agriculture dans les pays d'Europe

Une étude sur le développement agricole des pays du Pacte de Stabilité montre que l'agriculture est une activité économique très importante et que son développement joue un rôle essentiel dans un contexte plus large de politiques de développement.

Tableau 2. Quelques données générales sur les pays d'Europe du Sud-Est

	Albanie	Bosnie	FYROM	Serbie	Monténégro	Kosovo	Bulgarie	Croatie	Roumanie	Slovénie
Agriculture (% PNB 1991)	42,4	31,6	15,9	19	na		15,3	11,4	18,3	4,9
Agriculture (% PNB 1997)	54,0	19,0	20,4	25	18	35,0	18,8	9,3	18,5	4,5
Secteur privé en PNB %	75,0	35,0	50,0	35	na		66,0	45,0	58,0	3,7
Emploi agricole %	49,5		na	5	na	53,7	23,3	11,3	37,0	5,6
Population rurale %	60,0	65,0	39,0	na	na	75,0	31,0	43,0	43,0	48,0

Source : OCDE: *Agricultural Policies in Emerging and Transition Economies, 1999*; World Bank: *Entering the 21st Century, World Development Report, 1999-2000*; *Statistical Yearbook: Macedonia FYR, Bosnia and Herzegovina, Yugoslavia FR.*

Le fait que l'agriculture contribue à une part importante du PNB est un point commun à toute la région. La part du PNB dans l'agriculture varie de 5 % en Slovénie, pays le plus développé de la région, à 54 % en Albanie ; il occupe plus de 15 % dans cinq pays de la région.

4. Généralités sur la situation agricole

En raison des guerres et des périodes de transition dans la région, les résultats agricoles de ces dix dernières années indiquent une baisse de la production et, plus particulièrement, une perte des marchés traditionnels, principaux débouchés pour les produits à l'exportation. Avant les années 1990, la Yougoslavie était un pays exportateur de produits agricoles avec une balance agricole positive. Elle est devenue négative. Il en va de même pour les autres pays de la région, la Bulgarie étant le seul pays à n'avoir qu'un très faible déficit de sa balance commerciale agroalimentaire.

Les guerres internes ont provoqué d'importants dégâts sur les biens agricoles et non agricoles des zones rurales des pays de l'ex-Yougoslavie, en particulier les ex-républiques de Bosnie-Herzégovine, Croatie et Kosovo. Les évaluations réalisées par les institutions internationales à la fin des guerres ont estimé la valeur des dégâts dans les zones rurales de Bosnie-Herzégovine à environ 3 milliards US\$ et dans celles du Kosovo à environ 800 millions US\$. En Albanie, la période de transition économique au début des années 1990 a aussi entraîné des dégâts considérables, qui ont été beaucoup moins importants en Roumanie et Bulgarie où la transition n'a pas été accompagnée de destructions.

5. Privatisation et impact de la réforme foncière

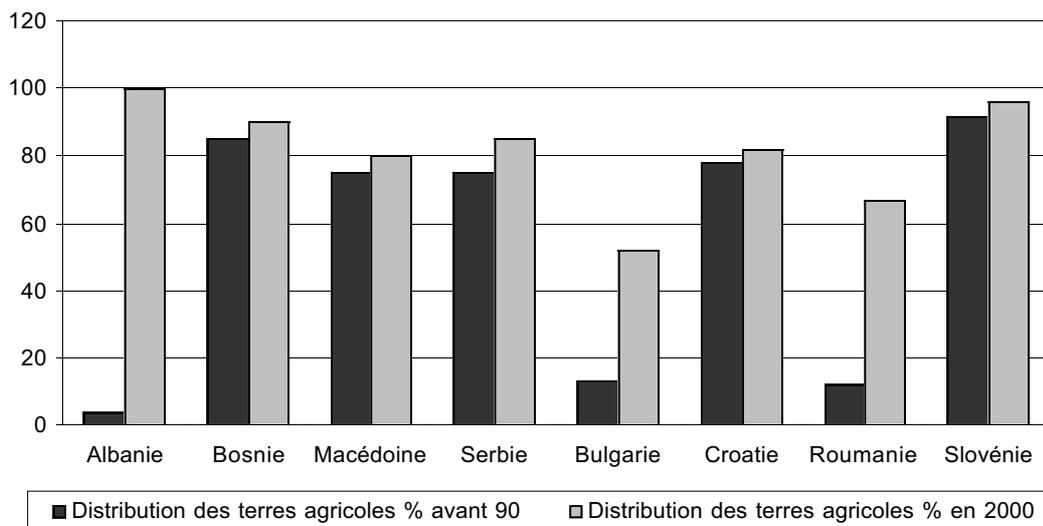
Aujourd'hui, le secteur agricole privé et les fermes de petite taille dominant dans les pays de la région. Au début des années 1990, les réformes foncières ainsi que la privatisation des biens des ex-coopératives et fermes d'Etat ont été appliquées de manière différente selon les pays :

- dans les pays de l'ex-Yougoslavie (Slovénie, Croatie, Bosnie, Macédoine), au Kosovo, au Monténégro et en Serbie, avant 1990, la propriété privée des terres agricoles était reconnue, et environ 85 % des fermes étaient gérées comme des fermes privées. Ainsi, les membres des coopératives agricoles ont gardé leur droit de propriété individuel sur les terres ;
- ce processus de réforme a été difficile en Albanie car la collectivisation de l'agriculture avait progressivement dénié le droit de propriété aux exploitants, en 1976 la Constitution enregistre le fait que la terre agricole est propriété d'Etat ;
- en Roumanie et Bulgarie, l'économie socialiste agricole avait abouti à de grands changements de propriété.

Les pays de la région ont donc débuté leur réforme de manières différentes :

- ❑ selon la loi sur la terre de 1991, l'Albanie n'a pas reconnu les anciens droits de propriété et a redistribué les terres agricoles, de façon proportionnelle, en fonction du nombre de membres au sein des familles qui, auparavant, habitaient les villages ;
- ❑ la législation foncière en Roumanie est sensiblement la même ;
- ❑ en Bulgarie, les anciens propriétaires ont récupéré leurs terres ;
- ❑ dans les pays de l'ex-Yougoslavie, le processus de privatisation a été graduel (une nouvelle forme juridique a été utilisée pour la propriété sur les terres des fermes agricoles d'état. Ces propriétés sont appelées propriétés sociales et leur statut juridique favorise les anciens ouvriers de ces fermes).

Figure 1. Evolution des privatisations des terres



Source : OCDE: *Agricultural Policies in Emerging and Transition Economies*.

Comme on peut le constater, c'est dans les pays où la part de la propriété privée était la moins importante avant le changement de régime que les processus de privatisation ont été, bien sûr, les plus importants.

L'augmentation rapide du nombre de fermes privées a transformé le secteur agricole des pays de la région en un secteur principalement privé. Cependant, l'agriculture connaît une période de transition très difficile pour un certain nombre de raisons :

- ❑ de nombreuses fermes de petite taille et le manque de moyens financiers nécessaires pour les investissements ;
- ❑ un accès difficile au marché pour les produits ;
- ❑ autres problèmes au niveau structurel et institutionnel.

Tableau 3. Répartition des terres agricoles

	Albanie	Bosnie	FYROM	Serbie	Monténégro	Kosovo	Bulgarie	Croatie	Roumanie	Slovénie
Coopérative avant 1990	74						58	22	59	
Coopérative en 2000	0						42	18	12	
Fermes d'état avant 1990	22						29	0	29	8
Fermes d'état en 2000	0		20				6	0	21	4
Exploitation familiale av. 90	4						13	78	12	92
Exploitation familiale 2000	100		80				52	82	67	96
Taille moyenne des fermes (en ha)										
Coopérative avant 1990	1 035						4 000		2 374	
Coopérative en 2000	0						637		451	
Fermes d'état avant 1990	1 588						1 615		5 001	470
Fermes d'état en 2000	0						735		3 657	371
Exploitation familiale av. 90	0,1						0,4		0,5	3,2
Exploitation familiale 2000	1,4						1,4		2,7	4,8

Source : OECD: *Agricultural Policies in Emerging and Transition Economies, 1999*; *Statistical Yearbook: Macedonia FYR, Bosnia and Herzegovina, Yugoslavia FR.*

6. Evolution de la production agricole

Les changements structurels ont été accompagnés par d'autres, notamment au niveau des systèmes de production. La diminution des revenus liés à la production de céréales et la réduction ou la suppression des subventions ont entraîné une baisse significative de la production céréalière.

Les faibles prix mondiaux des céréales sur les marchés boursiers internationaux, ainsi que les changements structurels font qu'aucune des petites unités de production ne peuvent faire du profit sur la production de céréales. Pour que les politiques agricoles de maintien des niveaux de production et de culture des céréales soient assurées, il faudrait des mesures de soutien accrues en faveur de la production nationale, c'est-à-dire un soutien financier fourni par les gouvernements concernés aux exploitants agricoles de leur pays (prix minimum garantis, subvention aux intrants agricoles, droits de douane élevés sur l'importation de céréales). En effet, plusieurs pays de la région soutiennent leur production locale de céréales et de bétail.

Les superficies destinées à la production industrielle (tournesol, soja, betterave, riz, etc.) diminuent en raison, premièrement, de l'inefficacité des industries de transformation et, deuxièmement, de la concurrence des produits des pays de l'UE. Les espaces consacrés aux vergers et aux vignes diminuent aussi à cause des difficultés à investir et de la difficulté d'accéder aux marchés.

Le secteur agricole traditionnel dans les pays de la région est caractérisé principalement par de petites fermes, une faible production, une auto-consommation et la vente sur les petits marchés locaux (étant donné qu'une partie importante de la population vit dans les zones rurales). Les industries de transformation et les grands marchés urbains en Bulgarie, Roumanie, Croatie et Macédoine travaillent principalement avec des coopératives réformées ou des fermes agricoles appartenant à des sociétés ou à l'état.

7. Evolution du secteur de l'élevage

Le secteur de l'élevage connaît différentes évolutions. Par rapport à la période précédente, seule l'Albanie a connu une augmentation (jusqu'en 1995) du cheptel et de la production animale. Le phénomène inverse se produit dans tous les autres pays, et cela malgré les politiques de soutien à l'élevage.

En 1990, les fermes d'Etat et les coopératives agricoles en Albanie élevaient 633 000 bovins, 1 145 000 chèvres, 1 646 000 brebis et plus de 200 000 porcs. Fin 1995, le bétail des fermes privatisées comprenait 850 000 bovins ; le nombre de chèvres et de brebis a augmenté respectivement à 1,4 et 2,2 millions. Par contre, le nombre de porcs a diminué pour atteindre 164 000 têtes. L'accroissement du nombre de têtes de bétail et de la production liée à l'élevage est lié à un facteur sous-jacent, celui de mieux répondre aux besoins des ménages paysans en produits à la base de l'alimentation albanaise. Jusqu'en 1990, en raison du faible niveau de production, les familles paysannes consommaient peu de produits laitiers, de viande et d'œufs.

V – Le commerce agricole

1. Evolution du commerce agricole de 1997 à 1999

Afin de créer une économie de marché, l'Albanie a mis en place une politique commerciale libérale touchant l'exportation et l'importation de produits agricoles et d'intrants. Le gouvernement a commencé par mettre fin à son monopole sur le commerce extérieur, puis sur le contrôle des prix agricoles pour aboutir aujourd'hui à une libéralisation totale (le dernier produit à être libéralisé a été le pain en juillet 1996).

D'autres pays de la région (en particulier la Bulgarie et la Roumanie, ainsi que la Slovénie et la Croatie) ont mené une politique de protection des produits agricoles domestiques afin d'alléger la concurrence des produits importés. Les niveaux de tarifs douaniers sur les importations et différentes subventions pour les exploitants agricoles ont participé à atteindre cet objectif.

Les pays de la région ont, aujourd'hui, une balance des produits agricoles négative. Selon les données présentées dans le tableau 5, l'Albanie est un cas à part puisque le rapport entre les importations et les exportations de produits alimentaires est 10 fois plus élevé. Ainsi en 1998, les importations de produits agricoles et alimentaires des pays de la région représentent environ 3,543 millions US\$, alors que les exportations représentent environ 2,189 millions US\$.

En Albanie, les céréales (blé et farine de blé) représentent l'importation alimentaire principale avec plus de 300 000 tonnes soit 75 millions US\$. Ces importations satisfont environ 50 % des besoins domestiques. Le deuxième produit est le sucre et ses produits dérivés avec une importation de 100 %. La valeur totale du sucre importé et de ses dérivés est de 17 millions US\$. Les besoins en huile végétale sont assurés par les importations avec une valeur annuelle s'élevant à 18 millions US\$. L'importante importation de viande destinée à la transformation et de poulet destiné à la consommation est estimée à 16 millions US\$. De 1996 à 1997, l'importation d'œufs, beurre, fromage et produits d'origine animale ainsi que de boissons alcoolisées telles que la bière, et de boissons non alcoolisées a baissé grâce à l'accroissement de la production nationale.

L'accroissement des exportations agricoles est plus lente. En 1998, les exportations représentaient environ 22 % du total des exportations albanaises. La principale exportation est celle de plantes médicinales, d'épices, de tabac non-transformé, de poisson et d'escargots. L'exportation d'huile d'olive et de légumes (en particulier de haricots blancs) est en légère progression.

2. Le commerce agricole extérieur

En ce qui concerne le commerce extérieur, le principal partenaire des pays de la région pour la production agricole sont les pays de l'UE. Ils exportent 30 à 85 % de leur production vers l'UE et en importent 30 à 90 %. Pour l'Albanie, les importations et exportations de produits agricoles avec les pays de l'UE représentent 90 % du volume total. Les principaux importateurs de produits agroalimentaires sont l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, la Bulgarie, la Turquie et la Macédoine et les trois principaux exportateurs sont l'Italie, la Grèce et l'Allemagne. La relation commerciale privilégiée qu'entretient l'Albanie avec la Grèce et l'Italie s'explique par les faibles distances qui facilitent le transport et le partenariat entre les entreprises de production et de transformation grecques et italiennes et les entreprises albanaises.

3. Les accords sur le commerce régional

L'Albanie a de faibles relations commerciales avec les pays de la région ; elles consistent principalement en l'importation de Bulgarie et de Macédoine de fruits et d'aliments transformés, les exportations sont très limitées.

Cependant, le commerce entre les pays de la région joue un rôle spécifique. Un accord de libre échange avec un droit d'entrée de 1 % a été signé entre quelques-unes des républiques de l'ex-Yougoslavie et plus précisément entre la Macédoine et la Serbie ; cet accord devrait être étendu à un accord entre l'Albanie et la Macédoine et la Croatie. Quelques pays de la région font partie de l'accord CEFTA ; des accords spécifiques existent entre la Macédoine et la Bulgarie pour certains produits, ainsi qu'entre la Croatie, la Slovénie, la Roumanie, la Bulgarie, etc. Plus de 70 % du commerce agroalimentaire de la République Serbska de Bosnie est effectuée avec la Serbie. Des produits alimentaires sont exportés avec un droit d'entrée de 1% de la Macédoine au Kosovo et les produits serbes passent par le Monténégro sans tarifs douaniers.

Il est important que l'Albanie s'informe des accords bilatéraux et multilatéraux entre pays de la région avant de décider une libéralisation totale du commerce avec ces pays.

4. Le processus d'intégration à l'OMC

Les pays de la région ont fait des pas importants vers l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce. La Roumanie, la Bulgarie, la Slovénie, l'Albanie et la Croatie en sont déjà membres, la Macédoine a déposé sa demande d'accession.

En effet, chaque pays a négocié selon une stratégie propre, conforme aux intérêts de développement économique national et en particulier du secteur agricole, visant à protéger la production domestique. Contrairement à d'autres pays de la région, l'accord sur l'agriculture et les taux consolidés sur les produits agroalimentaires, négocié par l'Albanie avec les pays membres de l'OMC, représente le modèle le plus libéralisé.

Les engagements de l'Albanie concernant les politiques agricoles et le niveau des droits de douane ont été déterminés sur la base des droits de douane en application :

- aucun produit agricole ne reçoit d'appui financier, il n'y a pas de prix minimum garantis ;
- il n'y a pas de subventions sur les prix des intrants agricoles, des carburants et des services à l'agriculture ;

- l'importation de produits alimentaires est totalement libéralisée et sans restriction (le niveau maximum des tarifs douaniers est 18 %) ;
- même pour les produits taxés (boissons alcoolisées, tabac et boissons non alcoolisées), le niveau de ces taxes est le même pour les produits domestiques que pour les produits importés ;
- il n'y a pas de subventions pour les produits exportés.

Tableau 4. Taux de protection de certains produits agricoles

Produit	Albanie		Roumanie*		Bulgarie**	
	Taux appliqué	Taux consolidé	Taux appliqué	Taux consolidé	Taux appliqué	Taux consolidé
Blé	10	10	25	240	50	50
Oléagineux	10	10	5	160	50	50
Sucre	10	10	50	180	128	100
Beurre	10	10	60	200	120	60
Fromage	10	10	60	270	135	96
Bœuf	10	10	50	288	161,8	99
Porc	10	10	60	333	120	120
Volaille	10	10	60	96	96	96

* 2004 ** 2000

Source : OECD: *Agricultural Policies in Emerging and Transition Economies. Albania WTO.*

5. Commerce et partenariat économique avec l'UE

Tous les pays de la région bénéficient de préférences pour l'exportation de produits alimentaires vers l'UE, dans le cadre d'accords bilatéraux. L'Albanie est la dernière à avoir conclu un tel accord au cours de l'été 1999 ; elle bénéficiait auparavant du SPG. Ce nouveau système commercial met ainsi sur un pied d'égalité l'Albanie, la Macédoine et les pays de l'ex-Yougoslavie.

Cependant, les préférences commerciales sont peu utilisées étant donné la mauvaise qualité de certains produits et l'inefficacité des structures chargées de leur contrôle, qualité exigée par les marchés européens.

6. Appui des donateurs étrangers aux projets de coopération

Le développement du secteur agricole des économies en transition a été soutenu, dès le départ, par un important appui technique et financier des donateurs étrangers. Il est important que cette aide continue afin de :

- contribuer à la construction des pays ayant connu des conflits ;
- accroître l'efficacité de la production agricole et de l'élevage et élargir la coopération régionale grâce à l'augmentation des rendements, au développement de l'accès au marché et des industries de transformation ;
- connaître et mettre en valeur les avantages comparatifs entre les pays de la région au travers de l'harmonisation des politiques commerciales et agricoles ;
- accroître l'efficacité de l'appui technique et financier de la communauté internationale pour le développement des pays de la région et leur intégration européenne.

VI – Possibilités de l'agriculture albanaise dans le processus d'intégration

L'Albanie doit faire face à un certain nombre de défis pour arriver à accroître l'efficacité de son agriculture et consolider les mesures de réforme entreprises il y a quelques années déjà.

Stabilisation du régime juridique des terres et création d'un marché foncier pour tenter de résoudre le problème de la taille des fermes.

Poursuite du processus de libéralisation des politiques commerciales régionales et interrégionales.

Création de structures qualifiées de services à l'agriculture : service vétérinaire, de contrôle des aliments et de contrôle phytosanitaire, de contrôle des semences et des plants. Ces services doivent faire l'objet de projets régionaux devant mener à une plus grande mobilité des personnes, des animaux et des produits.

Etablissement de législations similaires à celles de l'UE, simplification des procédures administratives, formation d'experts, renforcement des capacités dans le domaine du contrôle de la qualité et de la recherche.

Formation et recherche dans le domaine agricole, échanges entre universités agricoles, écoles professionnelles et instituts de recherche.

Ouverture d'ateliers de travail sur le Pacte de Stabilité et l'évolution de l'agriculture et du développement rural avec les structures d'état, les associations et autres institutions concernées par les pays de la région.

Réalisation d'études sur les avantages comparatifs de l'agriculture albanaise en fonction des produits importants pour le développement du pays et les exportations dans les pays de l'UE et dans la région du Pacte de Stabilité.

Rédaction de politiques pour l'amélioration de la balance commerciale agroalimentaire. L'Albanie importe environ 300 millions US\$ de produits alimentaires. Cette valeur est dix fois supérieure à celle des produits exportés. Pour cela, il faut :

- Elaborer une stratégie encourageant les exportations et prendre des mesures pour :
 - résoudre les problèmes concernant l'exportation de produits à base de poisson (effectuer un contrôle des eaux albanaïses),
 - encourager les investisseurs étrangers à s'engager dans la transformation et l'exportation de plantes médicinales afin d'en augmenter la valeur ajoutée sur place.
- Elaborer une stratégie pour une réduction des importations de produits agroalimentaires en remplaçant l'importation de produits transformés par l'importation de matières premières (par exemple, encourager l'importation de blé à la place de la farine, etc.).

Accroissement de l'efficacité des projets de coopération ayant pour but l'augmentation du niveau de déboursement dans les projets existants et la mise en œuvre de nouveaux projets en cours de préparation.

- Le premier pas serait l'engagement de les réaliser, ce qui montrerait le souhait du gouvernement albanaïse à élargir la coopération étrangère et lui permettrait de demander un soutien pour les nouveaux projets.
- Accélérer les projets de réhabilitation de l'infrastructure dans les zones rurales, en particulier des systèmes d'écoulement et d'irrigation, des routes et de l'infrastructure en général dans les villages ; un appui aux structures pour faciliter l'accès au marché des produits domestiques de l'exportation.

- ❑ Centrer les projets sur le développement régional. Toutes les sources d'eau (lac de Shkodër, de Bunë, de Pogradec, les lacs de Prespë, la mer Adriatique, le fleuve de Drin, etc.) peuvent être un point de départ important pour de tels projets comme la protection de la biodiversité, le développement et la protection des ressources en poisson, la végétation, le développement de l'agrotourisme, des forêts, etc.
- ❑ Les projets multilatéraux peuvent jouer un rôle très important dans le développement de la région et l'Albanie pourrait en bénéficier. L'assistance technique internationale serait ainsi plus rationnelle et il y aurait plus de fonds pour les bénéficiaires des pays respectifs.

Hormis le commerce, les douanes, les impôts et les politiques fiscales, d'autres domaines du secteur agricole peuvent faire l'objet d'une coopération régionale, tels que les services vétérinaires, la protection des plantes, le contrôle alimentaire, les accords sanitaires et phytosanitaires selon les normes internationales.

Les politiques de développement rural. La population vivant dans les zones rurales des pays de la région représente entre 30 et 65 % de la population totale, contrairement à ce qui se passe dans les pays plus développés (moins de 10 % de la population de l'UE habitent dans les zones rurales). Un accent particulier doit donc être mis sur les politiques de développement rural.

Car, en effet, si le développement économique de ces pays entraîne la baisse de la population rurale, le processus sera relativement long. Il faut ainsi résoudre les problèmes liés à l'emploi rural, les activités non agricoles pouvant constituer une source importante de revenu.

Note

1. Ce terme, en albanais, est utilisé dans le sens des institutions occidentales et euro-américaines, notamment Union européenne et OTAN.

Références

- *Agricultural Policies in Emerging and Transition Economies*. OECD, 1999.
- *Entering the 21st Century*. World Development Report, World Bank, 1999-2000.
- Kodderitzsch S., Veillerette B. *Kosova: Re-launching the Rural Economy*. November 1999.
- *OECD: Agricultural Policies in Emerging and Transition Economies, 1999; Statistical Yearbook: Macedonia FYR, Bosnia and Herzegovina, Yugoslavia FR*.
- *The World Factbook*. USA Government, 1999.
- *Statistical Yearbook: Macedonia FYR, Bosnia and Herzegovina, Yugoslavia FR, Albania*.

